

De l'importance du territoire

À la veille des élections régionales et départementales, quel bilan, quelles perspectives pour les politiques emploi-formation dans les territoires ?



Avec les lois de décentralisation, les réformes successives (2009-2014-2018), les régions ont vu leurs prérogatives renforcées. Cela aurait dû les conduire, en concertation avec les partenaires sociaux, à des approches territoriales concrètes pour mieux appréhender les questions d'emploi, de développement et de transformation des activités économiques.

Les partenaires sociaux, et en particulier les branches professionnelles, occupent une place de premier plan dans ce champ, ils sont des acteurs à part entière des dispositifs et outils de la formation : certifications, ProA, apprentissage, CPF de transition, transitions collectives.

Au vu des remontées des militants UNSA, la situation est beaucoup plus contrastée, le dialogue entre toutes les parties prenantes est loin d'être effectif dans tous les territoires.

Un réseau UNSA pour l'Emploi - l'orientation - la formation professionnelle (EFOP)

Le secteur économie-emploi-formation professionnelle de l'UNSA met en place un réseau pour l'Emploi-l'orientation-la formation professionnelle permettant à ses acteurs territoriaux (UR, UD, membres des CREFOP et des CESER,...), d'échanger, de mutualiser, de se former.

Renseignements : form.prof@unsa.org

Face aux conséquences de la crise sanitaire, aux enjeux de la transition écologique, associer l'ensemble des acteurs économiques est pourtant une nécessité pour connaître les évolutions de l'emploi et les besoins en formation, notamment grâce à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT).

Pour l'UNSA, les régions devraient toutes tenir ce rôle majeur dans l'anticipation des mutations économiques, mais également dans la diversification du tissu économique, le rééquilibrage entre les bassins d'emploi, et plus largement la construction de solidarités entre les territoires sur les questions d'emploi-formation.

Ce n'est malheureusement pas la règle partout...

L'UNSA continuera à revendiquer la participation de tous les acteurs. Celle-ci est indispensable, dans l'intérêt de tous les actifs. L'UNSA veillera donc à la mise en oeuvre d'une gouvernance partagée dans tous les territoires et s'y impliquera localement.

Politiques régionales et publics éloignés de l'emploi

⊕ Formation des demandeurs d'emploi : une mise en oeuvre contrastée

Depuis septembre 2017, les régions ont l'opportunité grâce aux Plans régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC) de bénéficier après contractualisation avec l'État, d'un financement additionnel pour mettre en place des actions de formation destinées aux publics peu qualifiés et notamment les jeunes.

En 2021, elles ont bénéficié de crédits supplémentaires grâce au plan de relance.

Sur le papier, la région en est le pilote, mais la coordination de tous les acteurs territoriaux (partenaires sociaux, branches professionnelles et entreprises, acteurs du Service public de l'emploi, opérateurs et collectivités) est loin d'être acquise. L'articulation parfois difficile avec Pôle Emploi peut avoir un impact sur la lisibilité et la complémentarité des actions de formation.

Par ailleurs, il est paradoxal de voir des demandeurs d'emploi financer eux-mêmes leur formation via leur CPF et ainsi se détourner de formations régionales gratuites. À cet égard, les pratiques commerciales agressives de certains organismes de formation interrogent.

Enfin, pour les plus éloignés de l'emploi, la chute des entrées dans les formations relatives aux savoirs de base, une sous-utilisation du Certificat de connaissances et de compétences professionnelles (CLEA) et une absence d'innovation pédagogique posent question.

Le repérage et l'accompagnement de ces publics devraient être assurés par tous les acteurs de l'insertion sociale. C'est un enjeu majeur qui nécessiterait la mise en place rapide de la revendication de l'UNSA pour un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) renouvelé.

⊕ Apprentissage : un rôle minoré de la région, pour des résultats en trompe-l'oeil

L'UNSA avait alerté sur les potentiels effets négatifs de la réforme de septembre 2018 qui, en privant la région d'une partie de ses prérogatives, déboucherait sur une libéralisation du système.

Nos craintes se sont confirmées : concurrence entre CFA, multiplicité des acteurs, lourdeur administrative, absence de coordination, effets pervers du coût contrat... Le succès quantitatif global masque les mauvais résultats de l'apprentissage pour les bas niveaux de qualification.



À l'inverse et vraisemblablement plus lucratif, l'apprentissage du supérieur, en s'adressant à des publics plus « faciles », fait recette et devient le modèle dominant dans certaines régions.

Pour l'UNSA, le nombre important de jeunes sans contrat et sans solution, et l'absence d'articulation entre apprentissage et besoins des territoires, sont préoccupants.

⊕ Orientation : un accompagnement encore timide

Malgré un renforcement du pouvoir des régions en la matière, l'accompagnement pour une orientation tout au long de la vie est loin d'être encore une réalité concrète pour nombre d'actifs.

L'approche actuelle privilégie trop souvent le numérique ; or l'accompagnement en présentiel est indispensable, tout comme la conduite d'actions « hors les murs » dans les quartiers, les lieux publics... La découverte des métiers en particulier dans les filières en manque de main d'oeuvre, gagnerait à être plus concrète en développant systématiquement les stages de découvertes, via la mise à disposition de plateaux techniques... Avec la crise Covid, il faut permettre à chaque actif de choisir et donc de ne pas subir son parcours professionnel.

⊕ L'indispensable évaluation des politiques publiques régionales

Pour l'UNSA, l'évaluation de tous ces dispositifs et de leur efficacité devrait associer les CREFOP en lien avec les CESER. À l'évidence ces instances quadripartites ne sont pas sollicitées de façon uniforme sur le territoire.

Au niveau national, l'UNSA déplore toujours l'absence d'un espace d'échanges, de confrontations entre acteurs territoriaux au sein de France Compétences. Elle rappellera cette revendication lors de l'Assemblée générale de cette dernière le 24 juin prochain. Dans un contexte difficile pour l'emploi, la capitalisation sur les bonnes pratiques, les mutualisations entre régions constituent autant de leviers pour assurer la réussite de l'ensemble de ces programmes et en particulier pour les publics les plus fragiles.